

R044/2024/

OBJECTIFS

Analyser le besoin, recruter son salarié et bien débiter la coopération

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Rédiger une offre attractive, préparer et réaliser un entretien de recrutement

PUBLIC Horticulteurs, chefs d'entreprise viticole, agricole, paysage, chefs d'équipe

PRÉ-REQUIS : aucun **MODALITÉS D'ÉVALUATION** : mises en situation d'embauche et d'accueil

Modalités

2,5 jours (18 heures)

30 janvier

+ 1er février 2024

+ 1/2 journée en juin 2024

à Cigoland

Route de Sélestat, 67600
KINTZHEIM

9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Repas au restaurant Cigoland

Intervenants :

Emmanuelle Dazy et Laurence Stephan conseillère emploi-formation-recrutement de l'APECITA .

Coût de la formation y compris le repas (nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **100 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : nous contacter

Retraité de l'activité agricole : **150 €**

Salarié d'une entreprise affiliée Ociapiat **375 €**

(possible prise en charge de 45 % avec Boost Compétences)

Autre salarié/particulier : **500 €**

Formation cofinancée par :



CONTENU

- ◆ Analyse du besoin
- ◆ Profil recherché
- ◆ Communication positive sur le métier et l'entreprise
- ◆ Offre d'emploi attractive
- ◆ Sourcing
- ◆ Grille d'analyse des candidats
- ◆ Choix du candidat
- ◆ Programme d'accueil et de suivi des premiers jours du salarié dans l'entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports techniques et méthodologiques, mises en situation, échange de pratiques, témoignage

JE M'INSCRIS :



Responsable de stage :
Laurence BARES, tél. 07 78 05 66 65
laurence.bares@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires Référents handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) et Isabelle Leitz (03 88 19 17 17)



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>